

Formulaire d'inscription aux transports scolaires 2022/2023

Inscriptions du 1^{er} Juin au 31 Juillet 2022

Les bénéficiaires des transports scolaires sont les élèves des établissements d'enseignement publics, ou privés sous contrat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, situés sur le territoire de Flers Agglo :

- enseignement préscolaire (maternelle) ;
- enseignement primaire ;
- enseignement secondaire (collège / lycée).

Pour bénéficier d'un abonnement Campus, **les élèves doivent être domiciliés et étudier sur le territoire de Flers Agglo** (domicile légal du / des parents ou du représentant légal).

Pour toute autre situation (domiciliation ou scolarisation hors Flers Agglo), vous devez effectuer vos démarches de demande de carte auprès de la Région Normandie.

(Tel. : 02.22.55.00.10)

L'élève doit être en possession de son titre de transport à compter du jour de la rentrée scolaire.

La demande d'abonnement est à effectuer avant le 31 juillet 2022.

L'achat ou le rechargement de votre abonnement sera possible à partir du 8 juillet 2022.



Ne jetez pas votre carte Némus !

Elle sera rechargée pour l'année scolaire
2022/2023.



Inscriptions du 1^{er} Juin au 31 Juillet 2022

Etape n°1 :

Veillez compléter le formulaire d'inscription ci-dessous et joindre les pièces justificatives suivantes :

- 1 photo d'identité récente en couleur (en indiquant Nom-Prénom au verso) si vous n'êtes pas détenteur d'une carte sans contact Némus ;
- 1 attestation de paiement CAF de moins de 3 mois, mentionnant le nom des enfants bénéficiaires (**seulement si QF CAF \leq 650**) ;
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- 1 chèque libellé à l'ordre de Némus - Transdev Normandie Interurbain Orne ou paiement par carte bancaire ou en espèces à l'agence Némus.

Etape n°2 :

Renvoyez les documents sous enveloppe en indiquant « Agence Némus - 6, place du Général de Gaulle - 61109 FLERS Cedex » ou déposez-les à l'Agence Némus avant le 31 juillet 2022.



Agence Némus - 02.33.65.80.80
6, place du Général de Gaulle - 61100 Flers

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h15 (16h45 en juillet/août)
Samedi :
8h30 à 12h (fermé en juillet/août)

Tarifs

Tarif dégressif en fonction de votre Quotient Familial CAF (QF CAF)

	Maternelle Primaire	Collège/Lycée
Plein Tarif (QF CAF > 650 €)	45,00 €	90,00 €
450 € < QF CAF \leq 650 €	22,50 €	45,00 €
250 € < QF CAF \leq 450 €	11,25 €	22,50 €
QF CAF \leq 250 €	4,50 €	9,00 €

Le Quotient Familial est calculé par les services de la Caisse d'Allocations Familiales

En cas de détérioration, de perte ou de vol, une nouvelle carte sera délivrée, moyennant une participation de 20 €.

La carte est rigoureusement personnelle et doit être validée à chaque montée.



CHOIX DE L'ARRÊT DE MONTÉE (COCHER)

ATHIS-VAL DE ROUVRE

- ATHIS DE L'ORNE
- Gare scolaire de Pont Cel
- La Blanchardière
- La Foucaudière
- La Guesnonnière
- La Masure
- La Métairie
- La Tarillée
- Le Buat
- Le Poirier
- Les Clos
- Les Noës

BRÉEL

- Le Bourg

LA CARNEILLE

- Le Bourg (École)
- La Butte Lainé
- La Langnolière
- La Morignée

LES TOURAILLES

- Église

NOTRE-DAME-DU-ROCHER

- Le Bourg

RONFEUGÉRAI

- La Folinière
- Le Bourg (Place)

SÉGRIE FONTAINE

- Le Bourg (École)
- La Bagotière
- Les quatres vents

TAILLEBOIS

- Le Bourg

AUBUSSON

- Le Bourg
- Guermondière

BANVOU

- École Primaire Publique
- Le Bourg (Église)

BELLOU-EN-HOULME

- Le Bourg

BERJOU

- Cambercourt
- Le Bourg (École)
- Le Gué Besnard
- Les Cours

BRIOUZE

- Gare SNCF

CAHAN

- La Bijude
- Le Bourg
- Les Planches

CALIGNY

- Aubrière
- Breuil
- Domaine
- Le Bourg (École)
- Le Hoguet
- Les Ramées
- La Perrière
- La Vallée Rabache
- Le Pont
- Les Rivières
- Vieux Caligny

CERISY-BELLE-ETOILE

- Bourg
- Brochardière
- Forestrie Caillot
- La Hagrie
- La Haute Morlandière
- Loges
- Vallerie

DOMPIERRE

- Bourg

DURCET

- Salle des Fêtes

ECHALOU

- Bourg
- Les Mézerets

FLERS

- Buisson Corblin
- Clos du Bois
- Filtroquet
- Gare SNCF
- Guéronnière
- Hautes Folletières
- Jehannière
- La Haute Deverre
- Saint Michel
- Maison Saint Michel
- Place de Paris
- Vallées

LA BAZOQUE

- La Viardière
- La Fouillée
- Le Bourg

LA CHAPELLE-AU-MOINE

- Bourg
- Embûche
- Masure
- Terriers

LA CHAPELLE-BICHE

- Banvole
- École
- Croix
- Fontaine Blaise
- Vergers

LA COULONCHE

- Bourg
- La Lande
- La Rousselière

LA FERRIÈRE-AUX-ÉTANGS

- Cité de la Haie
- Collège Charles Léandre
- Le Gué plat
- Les Castors
- La Fougère

LA FERTÉ-MACÉ

- Ancienne gare SNCF
- Centre Leclerc
- Lycée des Andaines
- Place Neustadt
- Stade Bld Harmonic

ANTOIGNY

- Mairie
- Bas de Maures

LA LANDE-SAINT-SIMÉON

- Le Bourg (Mairie)

LA LANDE-PATRY

- ADAPEI
- Champ de la Dame
- École
- Étangs
- Gevraisière
- Gomondière
- La Lande église
- La Lande Mairie
- Oisellerie
- Rosserie
- Vivier

LANDIGOU

- Le Bourg

LANDISACQ

- Le Bourg
- La Flaudière
- La Jardinière
- Le Noyer
- Le Plessis
- Les Carrefours
- Métairie

LA SELLE-LA-FORGE

- Le Bourg
- Champ de l'Épine
- Domaine
- Halouzière
- Hamel Hélie
- Moulin
- Le Jardinnet
- Fumeçon

LE CHÂTELLIER

- Le Bourg
- École
- La Créfine
- La Filochère

LE GRAIS

- Le Bourg

LE MÉNIL-DE-BRIOUZE

- La Laurencière
- Les Grandes Roussières
- Longuenoë
- Salle Polyvalente

LES MONTS D'ANDAINE

SAINT-AURICE DU DÉSERT

- Beau Soleil
- École Primaire Publique
- Le Bourg

LA SAUVAGÈRE

- École Primaire Publique
- Église
- Mauny

LONLAY-LE-TESSON

- Parking

MÉNIL-HUBERT-SUR-ORNE

- Bel air - L'Osier
- La Batonnière
- La Valette - Le Bas Bourg
- Le Bourg (Église)
- Rouvrou

MESSEI

- La Gare
- La Pacotière
- La Pignoché
- Le Buisson Jourdan
- Les Génétès
- Places des Combattants
- Planches de Croc
- Rue Riegler

MONTILLY-SUR-NOIREAU

- Le Bourg
- École
- Le Pont
- Planches

POINTEL

- Église

SAINT-ANDRÉ-DE-MESSEI

- L'Être Gallet
- Le Bourg (D18- Aire d'arrêt)
- Le Bourg (D840- primaires)

SAINT-CLAIR-DE-HALOUBE

- École des Mines
- École Mairie
- La Bunèche
- Rocher
- Saint-Clair (Poste)

SAINT-GEORGES

DES-GROSEILLERS

- Bellevue
- Le Bourg
- Henri Véniard
- Haut Faix
- Hameau de Vère
- Launay Cornu
- Le Mesleret
- Le Stade
- Les Nouettes
- Moulin de la Riptière
- Neuville
- Pont de Vère
- Tremblay

SAINTE-HONORINE

LA-CHARDONNE

- Cingal
- Le Bourg (École)
- La Ferté

SAINT-PAUL

- Launay Vénieux
- Saint-Paul (Cimetière)
- Garderie

SAINT-PHILBERT-SUR-ORNE

- Le Bourg
- La Roche d'Oëtre

SAINT-PIERRE-DU-REGARD

- Le Bourg école
- Le Grand Samoi

SAIRES-LA-VERRIÈRE

- Le Bourg

SAINTE-OPPORTUNE

- La Bergerie
- Le Bourg
- Le Rocher

